

## Le communiqué du Conseil des ministres du 4 décembre 2019

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 04 décembre 2019, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l'Etat a, à l'entame de sa communication, rappelé l'impératif pour les citoyens de respecter les institutions, symboles, principes et valeurs de la République, notamment le respect de l'intégrité des installations d'eau ou d'énergie.

Le Président de la République, abordant la question de l'ancrage durable du dialogue social et de l'accélération de l'adoption d'un nouveau pacte national de stabilité sociale et d'émergence économique, a demandé aux ministres chargés respectivement de la fonction publique, des finances et du Budget, de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la formation professionnelle de privilégier, dans l'esprit des accords signés, un dialogue social dynamique et constructif avec les partenaires sociaux.

Le Chef de l'Etat a en outre invité le Ministre du Travail et du dialogue social à accélérer les processus d'évaluation, d'actualisation du plan d'actions et de signature du Pacte national de Stabilité sociale et d'Emergence économique, conformément à la phase II (2019-2024) du Plan Sénégal Emergent.

Le Président de la République a invité le Ministre des Sports à présenter un plan global de réalisation d'infrastructures sportives dans la perspective des Jeux Olympiques de la Jeunesse que le Sénégal abritera en 2022.

Le Chef de l'Etat, au sujet de la gestion et du suivi des affaires intérieures, a demandé au Ministre des Infrastructures et des transports terrestres de prendre les mesures idoines, en relation avec les autorités concernées, pour améliorer significativement la mobilité urbaine dans la région de Dakar, notamment dans le cadre de la réalisation des autoponts sur la VDN 1 et au niveau du Rond-Point de Yoff.

Le Président de la République, revenant sur la stratégie nationale de gestion des déchets solides urbains pour un Sénégal propre, a rappelé l'importance de l'intensification de la mise en œuvre du Programme Zéro déchet.

A ce titre, il a invité le Ministre des Finances et du Budget et au Ministre chargé du Cadre de Vie à prendre les dispositions appropriées en vue du règlement systématique des prestations des concessionnaires du service de nettoyage. Il a également requis l'accélération de la restructuration de l'Unité de coordination et de gestion des déchets.

Le Chef de l'Etat, sur le chapitre du suivi de la coopération et des partenariats, est revenu sur le bon déroulement de la conférence internationale sur le Développement durable et la Dette soutenable qui s'est tenue à Dakar le 02 décembre 2019 avec l'adoption d'un consensus, dit « Consensus de Dakar », intégrant de nouveaux paradigmes dans l'économie du développement.

Il a, à cet égard, rappelé au Gouvernement l'impératif d'accélérer les réformes nécessaires à une croissance durable et inclusive, créatrice d'emplois décents, et fortement tirée par le développement du secteur privé.

Le Président de la République, s'est par ailleurs félicité du succès du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de l'UEMOA tenue à Diamniadio le 03 décembre 2019.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda international.

Au titre des Communications,

Le Ministre d'Etat Secrétaire général de la Présidence, a fait une communication sur l'importance et les enjeux économiques du port de Ndayane et la nécessité de finaliser la feuille de route du Doing Business 2021.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation internationale et rendu compte de sa participation à différentes rencontres internationales.

Le Ministre de l'Agriculture et l'Équipement rural a fait le point sur le déroulement de la campagne de commercialisation arachidière.

Le Ministre du Pétrole et des Énergies a fait le point sur la maîtrise de l'énergie au Sénégal, en vue notamment de la réduction de la facture de l'État.

Le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable a fait une communication sur les enjeux de la 25<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP25), prévue à Madrid du 02 au 13 décembre 2019 ;

Le Ministre de l'eau et de l'Assainissement a fait le point sur la grève des travailleurs de la SDE, au motif d'une participation au capital, à hauteur de 10%. Face à ces actions de sabotage, une réquisition a été faite pour nécessité de maintien du service public, pour lequel, tout manquement sera sanctionné conformément à la loi.

Le Ministre Secrétaire général du Gouvernement a fait une communication sur la situation alimentaire nationale.

Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal émergent (PSE) a fait le point sur l'organisation de la Conférence sur la Dette soutenable et le Développement durable, les projets prioritaires et les réformes phares.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le Projet de loi autorisant le Président de la République, portant création de l'Alliance pour le biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi que les statuts y afférents ;

- le projet de loi autorisation le Président de la République à ratifier la Convention 2001 de l'UNESCO, sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.

- le projet décret relatif à la définition de réseaux primaires des projets d'habitat social ;

- le projet décret portant nomination des membres du Comité du Pilotage au Dialogue national ;

- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité de pilotage du Dialogue national ;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Mansour Elimane KANE, est nommé, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de son Excellence, Monsieur Donald TRUMP, Président des Etats- Unis d'Amérique, en remplacement de Monsieur Momar DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Ibrahima MBODDJ, titulaire d'un Master en Science politique, matricule de solde n°657770/H, précédemment Vice- Consul du Sénégal à Lyon est nommé Consul général à Lyon (République française), en remplacement de Monsieur Alioune DIOP.

Monsieur Mame NGOR DIOUF, Magistrat est nommé Secrétaire général du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre, et de la Protection des Enfants, en remplacement de Monsieur Sidy Gueye, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Abdou DIOUF NDIAYE, titulaire d'un MasterII, en Monnaie, Finances et Banques, est nommé Directeur de la Régulation et du suivi des Politiques de Logement à la Direction générale de la Construction et de l'Habitat au Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, poste vacant.

Monsieur Médoune SECK, Administrateur civil, matricule de solde n° 514.338/Z, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du Service public

Monsieur Elhadji Médoune DIOUF, Juriste, matricule de solde n° 618.045 est nommé Directeur des Etudes et de la Législation, et du Contentieux à la Direction générale de la Fonction publique et du Renouveau du Service public, en remplacement de Monsieur Aliou DIOUF admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement  
Ndéye Tické Ndiaye DIOP